



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2018

## Nombre de Membres

\* en exercice : 11  
\* présents : 8  
\* votants : 11

Date de convocation :  
10/12/2018  
Date d'affichage :  
10/12/2018

L'an deux mil dix-huit et le **14 Décembre 2018 à 20h00** le Conseil Municipal de Tourette-du-Château, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

**Présents** : 8 : Messieurs : BAUDOIN Laurent, MASSEGLIA Mario, BLANCHOIN Paul, DELOUVRIER Éric, GASTAUD Patrice ; SARTORI Sylvain ;  
Madame FEDELICH Caroll;

**Absents** : 3: Messieurs GALDIN-GASTAUD Bernard; SCHULTZ Jean-Philippe; Madame LECOINTRE-GASTAUD Corinne.

**Pouvoir** : 3 : de Monsieur SCHULTZ Jean-Philippe à monsieur DELOUVRIER Éric ; de Monsieur GALDIN-GASTAUD Bernard à monsieur BAUDOIN Laurent ; de Madame LECOINTRE-GASTAUD Corinne à Madame FEDELICH Caroll.

**Secrétaire** : Monsieur Éric DELOUVRIER a été désigné secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR** :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14 Septembre 2018

### **Finances**

- Approbation du rapport Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées CLECT
- Approbation du montant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées CLECT

### **Motion**

- Motion en faveur d'un conseil départemental au cœur de l'avenir des Alpes-Maritimes
- Motion RSA

### **Salariés**

- Indemnité de conseil Année 2018 pour le Receveur
- Modification de la délibération du 10 février 2018 concernant le RIFSEEP

### **Divers**

- Révision des statuts du Parc naturel Régional des Préalpes d'azur
- Dénéigement de l'Hiver 2017-2018

### **Projets**

- Les arbres de la place Sainte-Anne
- DUP- Mise en place de servitude

### **Associations**

- Demande de subvention 2019 de l'association Solidarité Paysans Provence Alpes

### **Urbanisme**

- Compétences du maire à instruire un PC

### **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance, il annonce, qu'une procuration de Monsieur SCHULTZ Jean-Philippe a été donnée à Monsieur Éric DELOUVRIER, une procuration de Monsieur GALDIN-GASTAUD Bernard a été donnée à monsieur BAUDOIN Laurent et une procuration de Madame LECOINTRE-GASTAUD Corinne a été donnée à Madame FEDELICH Caroll et que ces derniers sont en accord avec ce qui est prévu à l'ordre du jour. Le quorum est atteint.

**Objet : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14 Septembre 2018**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Approbation du rapport Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées CLECT**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Approbation du montant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées CLECT**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Motion en faveur d'un conseil départemental au cœur de l'avenir des Alpes-Maritimes**

- Report du vote lors d'un prochain conseil, voté à l'unanimité

**Objet : Motion RSA**

- Report du vote lors d'un prochain conseil, voté à l'unanimité

**Objet : Indemnité de conseil Année 2018 pour le Receveur**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Révision des statuts du Parc naturel Régional des Préalpes d'azur**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Déneigement de l'Hiver 2017-2018**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Les arbres de la place Sainte-Anne**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : DUP- Mise en place de servitude**

- Vote pour à l'unanimité

**Objet : Demande de subvention 2019 de l'association Solidarité Paysans Provence Alpes**

- Vote pour 2
- Vote Contre 9

**Objet : Compétences du maire à instruire un PC**

- Report du vote lors d'un prochain conseil, voté à l'unanimité

**Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée et le conseil municipal :

- M. CHAZALON Jean-François doit effectuer des formations (électricité et travail en hauteur) pour obtenir les habilitations afin de pouvoir travailler en sécurité ;
- Un conseil municipal enfants sera mis en place à partir de 2019, pour les enfants habitants à l'année dans le village.

Monsieur Le Maire déclare la fin de l'ordre du jour clos à 22h00.

## Questions du public :

### Mme ROUX Fabienne :

Informe l'assemblée et le conseil Municipal, qu'elle est désormais la tutrice de Madame VONTOBEL. Comme Madame VONTOBEL doit être radiée des listes électorales. Elle rappelle que la mairie a reçu un mail dans ce sens et demandée le numéro de L'INSEE afin de pouvoir effectuer les démarches nécessaires.

M. Le 1<sup>er</sup> Adjoint Mario MASSEGLIA lui répond que la secrétaire avait été chargé de faire le nécessaire. Elle le fera dans les plus brefs délais.

### Mme ROUX Fabienne :

Concernant les poteaux de M. et Mme LAUGERI, sont-ils inscrits au budget car en relisant le compte rendu du conseil de Mars 2018, elle ni a pas vu ce projet.

M. le Maire lui répond, que le projet est inscrit depuis 2014 au budget communal, et qu'il attend la décision des propriétaires pour lancer les travaux.

### M. MONTI Roger :

Concernant le trottoir qui devait être installé à l'embranchement de son habitation, M. MONTI demande ou en est le projet.

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Carole Fedelich, elle lui répond que le projet d'un trottoir à cet emplacement est toujours d'actualité et que nous attendons la décision du conseil départemental qui finance ces travaux aux alentours du printemps prochain.

### M. MONTI Roger :

Concernant le traitement des platanes et la nature des produits.

Monsieur le Maire lui répond, que les produits utilisés sont des produits bio. Il lui remet les descriptifs des différents traitements envisagés.

## **Fin des questions du public.**

Monsieur le Maire déclare la fin des questions du public à 22H13.

Le Maire,  
Laurent BAUDO

